

Le P'tit Gordon

Le journal municipal de Saint-Satur / N°45 / Juillet 2026



Christian DELESQUES
Maire de Saint-Satur

"Chères gordonniennes, chers gordonniens,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à nouveau à vous.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée pour ce deuxième mandat.

Avec l'équipe municipale, partiellement renouvelée, je saurai être à votre écoute et je continuerai les engagements du précédent mandat.

Je vous donne rendez-vous le 14 juillet sur les quais de Loire d'où sera tiré le feu d'artifice offert par la municipalité. Bel été à tous."

*Christian Delesgues,
Maire de Saint-Satur*

PISCINE DE SAINT-THIBAUT

Venez profiter du cadre verdoyant, en bord de Loire, de la piscine intercommunale de Saint-Thibault avec ses deux bassins et sa pataugeoire.

Ouverture du samedi 27 juin au dimanche 30 août 2026, de 11h30 à 19h (caisse fermée de 12h45 à 13h15).

Tarifs : résidents CDC 3,5 € l'entrée ou 30 € les 10 entrées. Hors CDC 4,5 € l'entrée et 40 € les 10 entrées.

Pour les enfants de Saint-Satur, la commune fait bénéficier d'un tarif préférentiel. Venez acheter en mairie votre carte de 10 entrées pour 10 € (limité à 1 carte par enfant pour l'année).

Leçons de natation : tous les matins – 13 € la séance – 02 48 54 15 40.

Aquagym : Le Mercredi à partir de 19h et le samedi à partir de 10h30 – 6 € la séance - Inscription 02 48 54 15 40.

Baignade interdite en Loire :



On le sait, mais on le rappelle, la baignade en Loire est interdite car elle est dangereuse ! Sous ses abords magnifiques, notre fleuve est imprévisible et les risques de noyade sont réels.



PERMANENCES HABITAT ET ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Des questions sur votre logement, que vous soyez propriétaire ou bien locataire ? Différentes permanences gratuites, sur RDV, sont mises en place au sein de la commune pour vous accompagner :

• **Les permanences locales habitat de Cher France Renov**, chaque 4^e Jeudi du mois, à la Maison France Service de Saint-Satur. Venez rencontrer les organismes suivants : ADIL du Cher, ALEC18, SOLIHA (conseils juridiques, rénovations, adaptation du logement, éco-énergie, salubrité...) Pour prendre RDV : 02.48.69.71.90

• **Les permanences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)**, une fois par mois en mairie. Prochaines dates : Jeudi 30 juillet et Jeudi 27 août.

Dates à retrouver sur notre site internet : Vie pratique > Urbanisme, prévention, habitat > Les Permanences des Bâtiments de France Pour prendre RDV : 02.34.34.62.90 du mardi au vendredi de 9h à 12h

Conseil municipal du 25 février 2026 :

- Création de deux postes d'agents saisonniers des services techniques et d'un poste d'agent technique occasionnel ;
- Adoption du Budget Primitif 2026 et maintien des taux d'imposition pour 2026 ;
- Attribution des subventions aux associations ;

- Demande de subvention auprès de la CAF pour l'organisation de la soirée famille.

Conseil municipal du 20 mars 2026 :

- Installation des conseillers municipaux élus ;
- Election du Maire et des quatre adjoints.

Conseil municipal du 25 mars 2026 :

- Désignation des membres des différentes commissions municipales ;
- Désignation des représentants aux Syndicats Intercommunaux et groupements ;
- Délégations du Conseil Municipal au Maire ;
- Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints ;
- Fixation du montant des redevances d'assainissement non collectif.

Conseil municipal du 20 mai 2026 :

- Demande de subvention pour le renouvellement du poste de Chef de projet Petites Villes de Demain ;
- Mise à jour des tarifs du port de plaisance ;
- Proposition des membres de la commission communale des impôts directs ;
- Modification des horaires de l'école maternelle ;
- Adoption des règlements intérieurs des différents services périscolaires.

Conseil municipal du 5 juin 2026 :

- Désignation des délégués communaux et de leurs suppléants aux élections sénatoriales ;
- Avis sur le plan départemental de protection des forêts contre les incendies ;
- Adoption du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats ;
- Subventions complémentaires aux associations.

Vous pouvez consulter le détail de toutes les délibérations prises en conseil municipal ainsi que le compte rendu des séances des conseils municipaux sur notre site internet : www.saint-satur.fr

PLUI ET PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire est le document d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal à compter du 15 janvier 2026. Il remplace les documents d'urbanisme communaux antérieurs.

Quel est le rôle du PLUi ?

Le PLUi fixe les règles d'utilisation des sols et encadre les projets de construction et d'aménagement.

Il s'applique à toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme).

Où consulter les documents officiels ?

L'ensemble des documents du PLUi approuvé est consultable sur le site de la Communauté de Communes : www.comcompsv.fr/plui

Quelle démarche d'urbanisme ?

Vous envisagez des travaux sur votre bâtiment où dans votre terrain, renseignez-vous en mairie afin de savoir si une demande d'autorisation d'urbanisme est nécessaire.

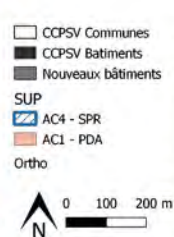
PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

Le périmètre délimité des abords est entré en vigueur le 6 mai 2026.

Adapté à l'environnement bâti et paysager de chaque monument classé, le périmètre détermine la zone sur laquelle l'Architecte des Bâtiments de France est consulté dans le cadre des demandes d'autorisations d'urbanisme (réalisation de travaux).

Cette protection raisonnée au titre des abords remplace le périmètre dit « de 500 mètres » autour des monuments historiques.

Sur le territoire communal, il est complété du périmètre Site Patrimonial Remarquable.



Retour sur les travaux du 2^e trimestre 2026

En ce printemps 2026, un travail conséquent a été réalisé par notre service technique afin d'améliorer le fleurissement de notre commune. En plus des plantations habituelles, **des espaces de plantation ont été complètement réaménagés** pour mettre encore plus en valeur notre commune. C'est notamment le cas du rond-point de l'entrée de commune coté Sancerre ou bien encore du parking de l'Abbatiale. Une attention a été portée sur le choix des plants pour allier plaisir des yeux, adaptation aux fortes chaleurs et usage de vivaces. Deux nouveaux arbres ont été plantés au Linquet en remplacement d'arbres abattus il y a plusieurs années afin d'ombrager les tables de pique-nique. **De nouvelles poubelles ont été réalisées** par le service technique avec des fûts.

Avec les beaux jours, notre service technique a bien entendu procédé aux habituels travaux de tonte, fauchage et taille. **Une vieille haie a été abattue** à l'école élémentaire permettant de rendre l'accès à un petit jardinet pour les enfants.

Le service technique s'est aussi lancé dans les **travaux de préparation à l'ouverture de**

la piscine pour le compte de la Communauté de Communes (nettoyage des bassins, réparation du carrelage, nettoyage des plages et des espaces verts).

Des mises aux normes électriques ont été menées par nos agents sur plusieurs bâtiments.

Des panneaux de signalisation des écoles ont été installés pour rappeler la présence de nos écoles et inciter les véhicules à ralentir.

La chaudière du bâtiment de la Poste qui était très ancienne a été remplacée (LEMOINE Services 13 097 €).

Des extincteurs ont été remplacés (Nièvre protection incendie 850 €).

Un tampon a été réparé rue des Ponts (ROBINEAU 744 €).

Des poteaux incendie ont été remplacés pour répondre aux normes (SAUR 8 094 €).

Dans le cadre de l'étude de reconversion des silos, **des études de sol ont été réalisées** afin d'adapter au mieux le projet (AERYS 19 513€).



Une nouvelle équipe Municipale !



Christian Delesgues
Maire de Saint-Satur.

8^e Vice-Président au niveau de
la Communauté de Communes,
délégué aux travaux, bâtiments



Ophélie Fournier
1^{ère} Adjointe déléguée à
l'enfance, action sociale
Conseillère communautaire



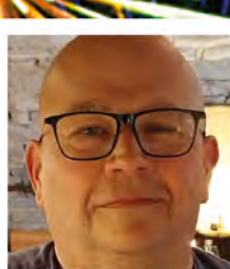
Patrick Noël
2^e Adjoint délégué
aux travaux, circulation
Conseiller communautaire



Liliane Coquery
3^e adjointe déléguée
à la communication, culture,
vie associative, cérémonies
Conseillère communautaire



Jean-Paul Jalby
4^e adjoint délégué aux finances,
assurances, commerce, habitat



**Bruno
Carmellino-Dibon**



**Claire
Carmellino-Dibon**



Philippe Chapuis



Lynda Fleuriet



Dominique Gana



Vincent Guillier



Alexandre Laporte



Josiane Mazouz



Jean-Pierre Petit



Corine Thomas

BOUTIQUE SOLIDAIRE DE LA CROIX ROUGE

Depuis le 4 mai, la Croix Rouge est installée à Saint-Satur, rue Hilaire Amagat. Actuellement une dizaine de bénévoles se relaient dans les différentes activités :

- la boutique solidaire de vente de vêtements homme, femme, enfant. Les vêtements bébé garçon sont en manque.

Ouverture le lundi de 14h à 18h (17h l'hiver) et le jeudi de 9h30

à 13h et de 14h30 à 18h (17h l'hiver)

- rompre l'isolement au moyen d'ateliers de convivialité gratuits chaque 3^e lundi du mois à Saint-Satur.

- l'aide au transport à des tarifs très bas.

Renseignements :

Mylène : 06 20 67 11 09

 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE
CHÈRE**



SUCCÈS DE LA SOIRÉE FAMILLE

Le 7 avril dernier, la soirée familles a battu son plein au centre socio-culturel !

Quelle joie de partager cet événement festif aux côtés des familles, de retrouver les « anciens » qui ont bien grandi et de partager ce moment avec les nouvelles familles fraîchement arrivées.

Cette fête est le symbole du lien solide entre les écoles, le périscolaire et le centre de loisirs qui se renforce un peu plus au fil des ans à Saint-Satur.

La thématique cette année était de développer la curiosité et l'esprit critique des enfants.

Merci à la CAF pour son soutien afin que

cette soirée perdure et qui nous a permis cette année d'apporter une dimension particulière... 20 ans d'existence pour la garderie, ça se fête !

Un gros bravo à l'équipe du périscolaire, aux enseignantes des écoles, aux parents et à l'APE de Saint-Satur pour leur investissement et la réussite de cette soirée. Et merci à tous les intervenants qui ont permis que cette soirée soit un réel succès (ateliers numériques en famille, balades à poney, ambiance musicale, restauration, lots de la tombola, borne photo).

496...

c'est le nombre
D'ENFANTS
accueillis à la garderie
municipale
depuis 20 ans.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Vous avez peut-être déjà aperçu une cabane des vignes prendre des couleurs dans le paysage vers les « Batailles » ?

Il s'agit des enfants du Conseil Municipal qui se sont lancés dans la réalisation d'une fresque avec l'artiste « J'aimée ». Le but, promouvoir le lien entre l'Ecosse et notre cité Gordonienne. Retrouvez-les pour l'inauguration lors de la marche commémorative du dimanche 5 juillet. Un concert de cornemuse aura lieu avant à l'Abbatiale, par Robert Amyot Mackinnon à 10h30 et le cortège se rendra ensuite jusqu'à la stèle pour hisser les

drapeaux franco-écossais et le Tartan de Saint-Satur.

Les enfants et la municipalité remercient les propriétaires de la cabane.



REPAS DES AÎNÉS

Nouveauté pour nos aînés de 74 ans et plus, afin de favoriser l'organisation d'un temps de convivialité et de partage, la municipalité a décidé de tester en 2026 la seule organisation du repas des aînés (qui remplacera les colis et les bons des années passées).

Pour 2026, pas de bon cadeau ou de colis des aînés, mais un très agréable repas des aînés qui sera organisé dimanche 8 novembre 2026 au Centre Socio-Culturel Guy-Poubeau.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, il est possible d'organiser un transport pour se rendre au repas. Nous vous invitons à compléter le bon d'inscription au repas joint au P'tit Gordon.

RÈGLEMENTATION CIMETIÈRE

Conformément à l'article 37 du règlement du cimetière, les plantations, en pleine terre ou en pot, dans les allées devant les tombes, sont interdites. Les plantations présentes seront retirées.

MEUBLÉS DE TOURISME OU CHAMBRES D'HÔTES

Tout propriétaire souhaitant louer un meublé de tourisme ou des chambres d'hôtes doit le déclarer à la mairie de la commune où se trouve le logement. Les formulaires sont disponibles en mairie.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Vous avez entre 15 et 25 ans, la commune de Saint-Satur peut, sous certaines conditions, vous aider à financer votre permis de conduire. Dossier et renseignements en mairie.

DON LIVRE RAYON JEUNESSE : NOTRE BIBLIOTHÈQUE FAIT PEAU NEUVE !

Les enfants accompagnés de l'équipe du périscolaire lancent un appel aux dons de livres pour les 0-12 ans à compter de Septembre, afin de moderniser notre espace jeunesse. Albums, mangas, contes, bandes dessinées... tous les livres jeunesse en bon état et récents, seront les bienvenus. Des créneaux seront mis en place pour réceptionner vos dons, dès le mois de septembre.

TONTE ET BRUITS DE VOISINAGE

Respectons la tranquillité de nos voisins même par beau temps ! Les travaux temporaires, de bricolage comme de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, ne sont autorisés que :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

RENCONTRE ENTREPRENEURS

Le 28 avril dernier, la commune a accueilli les entreprises de la Communauté de Communes pour un moment de réseautage et un atelier sur la visibilité et le développement commercial.



Solution n° 44 :

4, quai Georges-Simenon

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

LAMEULE Maria née FUENTES COLINA - 28 février 2026

ROCHARD Nicole née BAILLY - 14 mars 2026

DIAS Acacio - 27 mars 2026

GUENEAU Jacqueline née SARA - 30 mars 2026

LAINE Solange née AVEZARD - 30 mars 2026

RABINEAU Pierre - 2 mai 2026

Ils se sont mariés :

NOËL Julie et GOYAT Romuald - 22 mai 2026

Nouveaux commerçants :

- ARDA Kebab - restauration rapide - 37 rue du Commerce - 02 77 74 15 92
- OM Coif - Coiffure homme et barbier - 67 bis rue du Commerce - 06 18 01 10 48
- Croix Rouge - Boutique solidaire (vêtements, livres, décoration) - 1 rue Amagat - 06 20 67 11 09
- Casa Cosy 18 - Showroom appareils sanitaires et produits de décoration - route de Chavignol - 09 61 50 31 64

OBJETS TROUVÉS

Vous avez égaré un objet, pensez à contacter ou recontacter la mairie, on a pu nous le rapporter.



Vous souhaitez connaître la pharmacie de garde ? Contactez Résogardes au 3237

"Le P'tit Gordon" est disponible en Mairie pour toute personne qui le souhaite !

« Le P'tit Gordon » - juillet 2026 - N°45

Journal trimestriel d'information de la ville de Saint-Satur - 36 rue du Commerce - 18300 Saint-Satur.

Directeur de publication : Christian DELESGUES, Maire.

Comité de rédaction : Commission communication.

Coordinateur distribution : Liliane COQUERY.

Graphisme : Aline MAITREPIERRE.

Fabrication : Inore Groupe Impression.

Le P'tit Gordon est distribué gratuitement aux habitants.

Portage à domicile par des conseillers municipaux et des citoyens bénévoles.



DÉCOUVERTE DES PETITES BÊTES AQUATIQUES

À la demande de la municipalité, Nature 18 a organisé une étude des petites bêtes aquatiques. C'est au Square Louise-Guillaumot qu'adultes et enfants du Centre de Loisirs se sont retrouvés.

Après une présentation de la biodiversité aquatique, nous avons, à l'aide d'épuisettes, pêché et observé les différentes espèces présentes dans le Rû.

Des Ephémères y sont présentes, preuve que notre ruisseau n'est pas pollué.



Coûts des services Enfances

- Ecole maternelle : 28 390 € (1 014 € / enfant)
- Ecole primaire : 54 516 € (1 298 € / enfant)
- Cantine municipale : 38 341 € - recettes : 30 014 € (prix repas : 3,20 € / 2,70 € / 1€)
- Garderie : 16 760 € - recettes : 22 553 €
- Transport scolaire : 9 346 €
- Personnel service animation : 241 887 €

RETOUR SUR LES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2025

Voici le détail des dépenses que nous avons réalisées pour les différents bâtiments, services ou activités ainsi que les recettes correspondantes.



Focus sur le coût de certaines activités

- Colis, bons et repas des aînés : 6 900 €
- Communication : 8 065 €
- Décorations de Noël : 12 064 €
- Eclairage public : 34 860 €
- Fleurissement : 11 591 € (fournitures uniquement)
- Jardin Partagé : 1 980 €
- Loire à vélo : 3 582 €
- Travaux de voirie : 65 831 €
- Travaux rue Amagat : 745 826 € subventionné à 40 %
- Reconversion des silos : 89 154 €
- Remboursement des emprunts : intérêts 43 581 € - capital 102 073 €



Coûts de différents bâtiments

- Abbatale : 5 661 €
- Centre socio-culturel : 101 825 € recettes : 16 915 €
- Mille-club : 3 262 € - recettes : 340 €
- Bibliothèque : 11 611 €
- Bâtiment de la Poste : 11 648 € recettes : 5 203 €
- Camping : 33 935 € - recettes : 10 088 €
- Port de Plaisance : 22 253 € recettes : 10 827 €
- Cimetière : 5 748 € - recettes 2 400 €
- Marché : 11 594 € - recettes 12 387 €



Coût par bâtiments associatifs

- Terrains de rugby et vestiaires : 26 801 €
- Tennis : 5 774 €
- Local 4S : 2 523 €
- Comité des Fêtes : 8 055 €



Coût des services municipaux

- Ateliers municipaux : 21 078 €
- Véhicules et gros outillages : 27 983 €
- Personnel service technique : 250 895 €
- Mairie : 36 702 €
- Personnel service administratif et police municipale : 243 682 €

C'est au programme!

Juillet



Samedi 4 juillet à 18h : TROC-POPOTE - Troc et repas partagé - rue Hilaire Amagat.

Samedi 4 Juillet à 18h : Conférence : Les dernières découvertes sur Jeanne dite d'Arc : Les portraits du château de Jaulny et la tapisserie de Reims, par Patrick Gilles, auteur de "Jeanne des Lys et des Chardons" entrée libre - Centre socio-culturel.

Dimanche 5 Juillet : Commémoration de la Bataille des Ecossais - 10h30 : concert de cornemuse à l'Abbatiale - 11h30 : balade en direction de la stèle, aux Batailles - 11h45 : cérémonie commémorative aux Batailles - 12h30 : pique-nique partagé à l'école élémentaire.



Du vendredi 10 juillet au dimanche 19 juillet : Expo d'art contemporain. 11h à 13h et de 15h à 19h - artistes invités : Judith Wolfe (peintre) et Francine Michel (céramiste) - Chapelle de Saint-Thibault - **Vernissage vendredi 10 juillet - 18h.**



Mardi 14 juillet : Feu d'artifice à 23h et soirée dansante bal populaire, buvette et grillades à partir de 19h - Quai de Loire Georges-Simenon.



Vendredi 17 Juillet à 19h : Grands jeux collectifs type Loup-garou organisés par les p'tits rencards de Saint-Sat. Ouvert à tous, gratuit sur inscription. Au centre socio-culturel.



Vendredi 31 juillet à 19h : "Insectes". Solo de danse contemporaine - Chorégraphie-Interprétation : Anne Perbal - Jardin de la Poste.

Food-Truck

Mardi soir : LE MEKNESSIS KEBAB - place du Marché - 06 71 35 86 36

Vendredi et samedi soir : LE MEKNESSIS KEBAB - Rond-point de Fontenay - 06 71 35 86 36

Marché

Les jeudis de 8h à 13h
Place de la République.

Août



Samedi 1^{er} et dimanche 2 août : amag'ART street - artistes invités : Marie-Ella Stellfeld (mosaïque, artiste plasticienne) ... - visites d'ateliers d'artistes implantés localement - Café de l'Union, Jardin de la Poste, rue Hilaire-Amagat... - **Vernissage vendredi 31 juillet à 18h.**



Samedi 1^{er} août à 18h : Concert Teepu Khan/Jean Guyomarc'h - Ganesha Nâga, c'est le mariage surprenant entre les codes de la musique indienne traditionnelle et l'improvisation issue du jazz - Jardin de la Poste.



Du samedi 1^{er} août au mardi 4 août : Les Puces - dépôt-vente - organisé par les Amis de l'Abbatiale de Saint-Satur - au Centre socio-culturel - inscriptions sur www.amisabbatialesaintsatur18.fr - Dépôt des objets jeudi 30 juillet (9h30-12h / 15h-19h) et vendredi 31 juillet (9h30-12h) - Vente : samedi et dimanche 9h30-18h30, lundi 9h30-12h / 14h-17h et mardi 15h-18h.



Samedi 1^{er} août à 19h : 26^e Dîner de Quai - Après les jeux d'été (17h30 sur les quais) - Thème : Plats du Monde - Quai de Loire Hervé Mhun.



Dimanche 23 août à 13h : Joutes nautiques - organisées par la Saint-Roch - bord de Loire vers le camping.



Samedi 29 août à 19h : Ahmed Jiddou - Le couscous et les contes d'Achmed - La Caravane des Contes Mauritaniens - Café de l'Union.

Septembre



Dimanche 6 septembre : Marché aux livres - de 9h à 17h - Chapelle de Saint Thibault.



Dimanche 27 septembre : Brocante - de 8h à 17h Port de Plaisance.



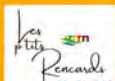
Dimanche 27 septembre à 15h : spectacle : "Rien à Faire" (clown Philippe Rousseaux) - solo pour clown émerveillé de vivre et qui a peur de mourir - Centre socio-culturel.



Les Biquins
Contact : 06 11 75 89 06.



Le Comité des Fêtes
Contact : 07 81 24 31 86.



Les P'tits rencards de St-Sat
lesptitsrencardsdestsat@gmail.com



Les Amis de l'Abbatiale de St-Satur
Contact : 06 88 28 18 16
www.amisabbatialesaintsatur18.fr



Amag'ART au Café de l'Union
26 rue Hilaire Amagat à Saint-Satur
Tél. : 06 63 22 76 34



La Confrérie de Saint-Roch
Contact : 06 07 68 30 76